



RAPPORT ADMINISTRATIF 2013

Caisse de **P**révoyance des **I**nterprètes de **C**onférence

Rue du Stand 51 • Case postale 5683 • CH-1211 GENÈVE 11

Tél.: +41-22 310 5920 • Fax: +41-22 310 5928

e-mail: cpic@cpic.ch • internet: www.cpic.ch

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

Rapport administratif du Conseil de Fondation
Exercice 2013

TABLE DES MATIÈRES

I.	MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
II.	RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
	1 Bilan de l'année écoulée	7
	2 Nouveautés	8
	3 Projets	8
III.	RAPPORT SUR LA GESTION DE FORTUNE	9
IV.	COMPTES	12
	IVa Bilan	12
	IVb Compte d'exploitation	13
	IVc Annexe	15
	IVd Fiche technique de l'immeuble	41
V.	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	44
VI.	INFORMATIONS DIVERSES	46

I. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, Cher-ères Collègues,

L'année 2013 est marquée par l'arrivée à maturité de la Caisse au plan démographique. Nombreux sont les bénéficiaires qui ont bénéficié d'une retraite méritée et sereine grâce à leur avoir CPIC.

C'est la raison pour laquelle le Conseil de Fondation a mis l'accent sur le renforcement du dialogue avec la nouvelle génération d'interprètes pour les encourager à rejoindre la CPIC.

C'est ainsi que le Conseil de Fondation a mis à disposition un nouveau site Internet en février 2013 et qu'il a œuvré à la réalisation d'une brochure de présentation de la Caisse, mise en circulation durant l'année 2014.

Par ailleurs, sur le plan des rendements des portefeuilles, seules les actions des pays développés ont réalisé des performances positives, ce qui n'a pas été le cas des obligations de qualité ni des marchés émergents. Le résultat global des portefeuilles a exprimé cette réalité.

Les segments «A», «B» et «C» se sont comportés en ligne avec les marchés. Le segment croissance en euros a progressé; le segment conservateur en euros a légèrement progressé; le segment croissance en francs suisses a, quant à lui, subi un léger tassement.

Enfin, l'Assemblée Générale de 2013 a accepté un changement de référence pour le calcul de la valeur des parts en cas de sortie de la Caisse afin de s'aligner sur les principes généralement appliqués. Le calcul de la valeur de la part intervient donc depuis septembre 2013 à la fin du mois durant lequel la CPIC a reçu la demande de sortie du bénéficiaire.

Finalement, le Conseil de Fondation remercie chaleureusement le secrétariat de la CPIC pour sa précieuse collaboration et efficacité.

Genève, le 24 mars 2014

*Jacques-André SCHNEIDER
Président du Conseil de Fondation*

II RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 Bilan de l'année écoulée

Outre deux réunions du Conseil de Fondation in corpore, les Membres du Comité de gestion ainsi que le Président se sont réunis à diverses reprises pour examiner les questions inhérentes à la gestion financière et administrative de la Caisse.

Au 1^{er} janvier 2013, la Caisse comptait 2'769 membres dont cinq titulaires de rente partielle. Au cours de l'exercice, la CPIC a enregistré 58 adhésions et 116 sorties, à savoir 9 décès, 6 exclusions prononcées par l'AG de 2013, 16 transferts de droits à pension, 70 sorties pour raison d'âge (dont 17 à 70 ans), 2 démissions avant âge terme, 13 rentes de retraite (dont 4 avec réversion). Ainsi, au 31 décembre 2013, elle comptait 2'711 membres.

A la clôture de l'exercice, le 31 décembre 2013, le total du bilan atteint EUR 251'081'887.03.

En 2013, les dépenses réalisées au titre de frais généraux se sont élevées à EUR 694'008.84, soit 0.28% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2013.

Les droits de garde et frais bancaires étaient de EUR 175'808.57. La commission de gestion des deux banques était de EUR 327'407.81.

Le total des deux postes relatif aux frais de gestion directs est de EUR 503'216.38 et représente 0.20% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2013.

Le **total des dépenses directes** a donc été de EUR 1'197'225.22, soit 0.48% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2013. Ce pourcentage est identique à celui de 2012 qui était aussi de 0.48%.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, est entrée en vigueur une directive fédérale suisse relative à l'indication des **frais de gestion de fortune indirects**. Les caisses de prévoyance suisses doivent identifier et inscrire les frais indirects ou frais «total expense ratio» (TER) découlant de l'utilisation de véhicules de placements collectifs* dans les comptes annuels. Les frais TER ont toujours existé en parallèle des frais directs de la gestion de fortune et d'administration présentés. La situation de la CPIC ne change donc pas : cette comptabilisation des frais indirects ne modifie en rien les valeurs de part des trois segments de la CPIC.

Quant à la valeur de la part «A», elle est passée de EUR 174.99 à EUR 179.76, augmentant ainsi de 2.73%. La valeur de la part «B», est, elle, passée de EUR 152.78 à EUR 153.20, augmentant ainsi de 0.27%. Finalement, la valeur de la part «C» est passée de CHF 106.79 à CHF 106.39, accusant un léger tassement de 0.37%.

La Caisse bénéficie toujours de l'exonération fiscale. Les pièces établissant qu'elle remplit les conditions d'octroi de l'exonération sont produites chaque année à l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance.

** Jusqu'au 31 décembre 2012, les rendements des parts de placements collectifs détenus par la CPIC ont été comptabilisés dans les comptes à leur valeur nette. Cela découlait du fait que la valeur d'inventaire de telles parts était calculée après prélèvement de tous les frais internes du placement collectif, dont le total correspond au TER. Dorénavant, ces frais doivent être comptabilisés par la CPIC, avec en contrepartie une augmentation correspondante du rendement de la part du placement collectif concerné, c'est-à-dire à la valeur brute, avant prélèvement des frais internes selon le TER.*

2 Nouveautés:

- Refonte du site Internet

3 Projets:

- Suite de la réflexion sur le renouvellement des bénéficiaires de la CPIC, notamment élaboration d'une brochure informative.

III RAPPORT DE GESTION DE FORTUNE 2013

Tout comme l'avait été 2012, l'année 2013 aura finalement été une année globalement favorable pour les marchés actions, avec toutefois une nuance par rapport à l'année précédente: seules les actions des pays développés enregistrent des performances en nette hausse, les marchés émergents affichant des performances largement négatives. Autre point de rupture à signaler: les taux d'intérêts obligataires, en baisse quasiment ininterrompue depuis 20 ans, semblent avoir amorcé un mouvement de hausse dans la plupart des pays développés, tout au moins aux Etats-Unis et en Europe (y compris en Suisse). Cette hausse a évidemment pesé sur la valorisation des obligations en circulation – devenant soudainement moins attractives – et les principaux indices obligataires s'inscrivent en retrait sur l'année. Sur le plan des changes, on signalera ici le très net repli du yen, en baisse de 20% environ par rapport à l'euro. Les matières premières affichent pour la deuxième année consécutive des performances décevantes, tirées vers le bas par l'or, qui plonge de près de 30% sur l'année. L'immobilier quant à lui affiche des performances contrastées: l'immobilier direct poursuit sa hausse alors que l'immobilier coté (sociétés foncières) montre des signes d'essoufflement. Enfin, les hedge funds qui après avoir traversé trois années noires, ont renoué avec la profitabilité et affichent en moyenne des performances en ligne avec leur objectif de long terme, de l'ordre de 6%.

Dans ce contexte, les différents portefeuilles de la CPIC, diversifiés par essence, affichent des performances mitigées, globalement légèrement positives, mais contrastant avec l'apparente euphorie observée sur les principaux marchés d'actions.

2013: Une plus grande discrimination au sein des actifs financiers

Au sein des grandes classes d'actifs, les actions des pays développés ont donc sensiblement progressé au cours des 12 derniers mois au contraire des actions des pays émergents qui affichent des performances négatives sur la période. L'indice MSCI World s'inscrit en hausse de 21% (en EUR) alors que le MSCI Emergent cède près de 7.0%. Au niveau obligataire, les obligations souveraines et les obligations d'entreprises affichent également des résultats contrastés. L'amélioration cyclique observée dans la plupart des zones économiques a entraîné une hausse sensible des taux d'intérêt, pesant sur la performance des indices obligataires souverains (-8.6% pour l'indice Citigroup World en EUR) alors que les obligations d'entreprises, soutenues par la baisse du taux de défaut, sont en repli de -2.5% sur

l'année (en EUR); repli essentiellement lié aux mouvements de change. Enfin, les matières premières ont pâti à la fois d'un environnement global dénué de pressions inflationnistes et du choc énergétique américain lié à l'intensification de la production gazière par fracturation hydraulique.

L'élément clé de l'allocation d'actifs des investisseurs s'est déplacé: il ne se base plus sur la dichotomie entre actifs risqués et actifs non risqués, mais sur l'analyse des fondamentaux au sein de chaque classe d'actifs. Cette évolution est plutôt positive car elle est un signe de normalisation économique et financière.

Sur l'année 2013, la valeur du segment A (« croissance ») est passée de EUR 174.99 à EUR 179.76, soit une variation annuelle en EUR de 2.73% (ou 4.30% en CHF, 5.41% en GBP et 7.39% en USD). La valeur du segment B (« conservateur ») est passée de EUR 152.78 à EUR 153.20, soit une performance annuelle en EUR de 0.27% (ou 1.81% en CHF, 2.90% en GBP et 4.82% en USD). La valeur du segment C est passée de CHF 106.79 à CHF 106.39, soit une variation en CHF de -0.37% (ou -1.88% en EUR, +0.68% en GBP et +2.57% en USD).

2013: l'année de la normalisation ?

Cinq ans après le début de la crise financière, l'économie mondiale est clairement en meilleure santé. Un long processus de rééquilibrage a permis à l'économie mondiale de retrouver le chemin de la croissance en 2013. L'activité industrielle aux Etats Unis est en effet robuste, permettant une nette embellie au niveau de l'emploi ainsi qu'une reprise du marché immobilier. D'abord localisée aux Etats Unis, l'amélioration cyclique s'est élargie au fil des mois au reste du Monde. La nécessité de rééquilibrage de l'économie a cependant eu un impact important sur les pays émergents. Le Brésil, l'Inde ou la Chine affichent des taux de croissance encore élevés mais plus faibles que ces dernières années. Confrontés à une demande toujours plus importante de partage des richesses, ces pays sont en phase d'évolution de leur modèle et de restructuration qui risquent de peser temporairement sur leur niveau d'activité.

Contrairement aux précédentes reprises, les pressions inflationnistes sont absentes et ce, malgré le niveau important de liquidités injectées par les banques centrales. Nombre d'indicateurs soulignent ainsi que le risque concernant l'évolution des prix est davantage centré sur le risque de déflation que sur le risque d'inflation.

Toutefois, l'élément manquant de la reprise actuelle concerne l'investissement des entreprises. Leurs niveaux de profitabilité – toujours très élevés – ont été atteints grâce à des conditions financières exceptionnelles et des gains de productivité toujours plus importants. Cette situation ne peut perdurer et 2014 pourrait voir une reprise forte de l'investissement générant ainsi une reprise plus « classique » avec accélération des créations d'emplois et inversion de l'évolution des prix.

Perspectives pour 2014

Dans ce cadre, quelles peuvent être les perspectives pour l'année 2014? Nous continuons de penser que l'environnement demeure favorable aux actifs les plus risqués. Les actions des pays développés ainsi que les obligations d'entreprises bénéficieront d'une croissance mondiale en hausse, d'un contexte financier toujours très favorable et de la poursuite de la baisse du risque systémique. Le rebalancement de la croissance mondiale devrait pénaliser encore un peu le monde émergent. Enfin, l'amélioration cyclique pourrait conduire les banques centrales à réduire peu à peu leurs soutiens « non conventionnels ». Nous attendons ainsi une réduction sensible du bilan des banques centrales, hors Japon. Cette tendance devrait être bénéfique aux devises telles que le dollar, la livre sterling et, dans une moindre mesure, l'euro. Elle générera aussi une hausse des taux d'intérêt à 10 ans et donc une pentification des courbes des taux puisque nous n'anticipons pas de hausse des taux directeurs. Dans cet océan d'optimisme où sont les écueils? Le principal danger demeure la sortie des politiques monétaires non conventionnelles. D'une part, parce que nous sommes en territoire inconnu même si le Japon a d'une certaine façon déjà réalisé un tel mouvement en 2000. L'inconnu est toujours source d'incertitudes et donc de choc de volatilité. D'autre part, parce que les marchés sur-réagissent par nature et qu'ils pourraient anticiper l'ampleur et la rapidité de la normalisation, provoquant une hausse des taux en inadéquation avec le contexte économique réel. Le contrôle du risque constitue dans ce cadre un élément important pour créer de la performance dans le temps et ce, quelle que soit la phase économique.

IV. COMPTES

IVa Bilan

<i>ACTIF</i>	<i>Annexe</i>	<i>31.12.2013</i> <i>EUR</i>	<i>31.12.2012</i> <i>EUR</i>
Placements		250'152'288.05	245'469'231.21
Liquidités et placements sur le marché monétaire	7.1	19'260'754.44	8'313'306.33
Créances	7.2	2'326.16	1'125.91
Obligations		103'856'948.55	106'632'477.05
Actions		67'452'935.68	66'152'629.98
Parts de fonds de placement		53'103'979.97	58'078'554.48
Immeuble		6'186'038.15	6'281'177.99
Produits dérivés	6.5	289'305.10	9'959.47
Compte de régularisation actif	7.3	929'598.98	905'654.07
Actifs provenant de contrats d'assurance		0.00	0.00
Total de l'actif		<u>251'081'887.03</u>	<u>246'374'885.28</u>

<i>PASSIF</i>	<i>Annexe</i>	<i>31.12.2013</i> <i>EUR</i>	<i>31.12.2012</i> <i>EUR</i>
Dettes	7.4	650'201.36	144'250.52
Compte de régularisation passif	7.5	207'369.15	186'835.59
Provisions non techniques		137'507.04	122'636.76
Provisions générales	7.6	137'507.04	122'636.76
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		249'404'249.94	245'193'480.64
Capital de prévoyance des bénéficiaires actifs	5.2	249'404'249.94	245'193'480.64
Réserve de fluctuation de valeur	6.3	682'559.54	727'681.77
Total du passif		<u>251'081'887.03</u>	<u>246'374'885.28</u>

IVb Compte d'exploitation

	<i>Annexe</i>	<i>31.12.2013</i> <i>EUR</i>	<i>31.12.2012</i> <i>EUR</i>
Cotisations et apports ordinaires et autres		12'165'688.59	12'031'655.78
Cotisations des salariés		3'832'855.21	3'767'679.74
Contributions de l'employeur		6'742'998.69	6'773'186.66
Cotisations supplémentaires des salariés		1'589'834.69	1'490'789.38
Prestations d'entrée		201'135.52	604'046.78
Apports de libre passage		201'135.52	604'046.78
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		12'366'824.11	12'635'702.56
Prestations réglementaires		-9'388'507.85	-11'487'139.05
Autres prestations réglementaires		-867'848.25	-559'940.25
Prestations en capital à la retraite		-8'019'004.73	-10'703'468.43
Prestations en capital au décès		-501'654.87	-223'730.37
Prestations de sortie		-4'392'198.96	-3'548'846.57
Prestations de libre passage en cas de sortie		-4'392'198.96	-3'548'846.57
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-13'780'706.81	-15'035'985.62
Dissolution(+)/Constitution(-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		-4'380'519.33	-15'762'947.68
Dissolution(+)/Constitution(-) de capitaux de prévoyance des bénéficiaires actifs	5.2	1'453'040.47	2'443'915.53
Rémunération du capital-épargne	5.2	-5'833'559.80	-18'206'863.21
Variation des capitaux/provisions/réserves		-4'380'519.33	-15'762'947.68
Produits de prestations de réassurance		0.00	0.00
Prestations de réassurance		0.00	0.00
Charges de réassurance		-39'157.77	-43'632.47
Primes de réassurance		-39'157.77	-43'632.47
Résultat net de réassurance	5.1	-39'157.77	-43'632.47
Résultat net de l'activité de prévoyance		-5'833'559.80	-18'206'863.21

	<i>Annexe</i>	<i>31.12.2013</i> <i>EUR</i>	<i>31.12.2012</i> <i>EUR</i>
Résultat net des placements	6.7	6'531'609.98	18'916'697.39
Résultat sur liquidités		-333'129.41	114'097.27
Résultat sur placements monétaires		0.00	764.50
Résultat sur obligations		1'208'383.36	3'719'082.62
Résultat sur produits structurés		0.00	0.00
Résultat sur actions		5'427'563.41	4'996'437.47
Résultat sur fonds de placement		2'086'466.51	11'114'932.17
Résultat sur immeuble		217'300.65	369'029.62
Résultat sur opérations de dérivés		-436'446.43	-883'942.14
Frais d'administration de la fortune		-1'644'425.38	-515'558.91
Rétrocessions reçues		5'897.27	1'854.79
Autres produits	7.7	66'959.36	41'227.04
Autres frais	7.8	0.00	-531.28
Frais d'administration	7.9	-694'008.84	-674'597.34
Coût de l'administration générale		-659'239.75	-639'638.04
Honoraires de l'organe de révision		-29'839.89	-31'545.42
Emoluments des autorités de surveillance		-4'929.20	-3'413.88
Résultat net des activités hors prévoyance		5'904'560.50	18'282'795.81
Différence de conversion		0.00	0.00
Excédent des produits avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur		71'000.70	75'932.60
Dissolution(+)/Constitution(-) de la réserve de fluctuation de valeur	6.3	-71'000.70	-75'932.60
Excédent des produits		0.00	0.00

IVc Annexe

Table des matières	<i>Page</i>
1. Bases et organisation.....	16
2. Bénéficiaires actifs et rentiers réassurés	18
3. Nature de l'application du but.....	18
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	19
5. Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture	21
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements.....	22
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	38
8. Demandes de l'autorité de surveillance	40
9. Autres informations relatives à la situation financière.....	40
10. Evénements postérieurs à la date du bilan	40

1 Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

Adresse	Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence Rue du Stand 51 1211 Genève 11
Siège	Genève
Forme juridique	Fondation de droit privé
But	Prémunir les bénéficiaires actifs et leurs ayants droit contre les conséquences économiques de la vieillesse et du décès.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (ci-après la CPIC ou la Caisse) est régie par ses propres statuts et par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Elle est inscrite au Registre du Commerce et placée sous la surveillance de l'autorité compétente. Elle n'est pas inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle. Elle ne cotise pas au Fonds de garantie.

1.3 Indication des actes et des règlements

Acte constitutif	Le 11 juin 2005
Statuts	En vigueur depuis le 11 juin 2005, modifiés le 27.04.2013.
Règlement de la Caisse	En vigueur depuis le 11 juin 2005, modifié le 27.04.2013.
Règlement de placement	En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2006, modifié le 31.12.2012.
Règlement sur les indemnités du Conseil de Fondation	En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2012, modifié le 23.11.2013. Soumis à la validation de l'autorité de surveillance.

La CPIC est une fondation de droit privé inscrite au Registre du commerce de Genève le 13 septembre 2005. Elle a repris la totalité des actifs et passifs de la Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence, société coopérative constituée le 15 février 1970 et dissoute par décision de son Assemblée Générale du 11 juin 2005, selon contrat de transfert de patrimoine du 11 juin 2005. Les profits et les risques afférents au patrimoine transféré ont été repris avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

1.4 Organe de gestion / Droit à la signature

Conseil de Fondation	Monsieur Jacques-André Schneider (Président) Monsieur Daniel André (Vice-Président) Madame Agnès Perrot Madame Anne-Marie Arbaji-Sfeir Madame Dominique Baz
Personnes habilitées à signer auprès des banques	Monsieur Jacques-André Schneider (Président) Madame Agnès Perrot Madame Dominique Baz Madame Jacqueline Vicario-Locci (Directrice)
Mode de signature	collective à deux

1.5 Expert, organe de révision, conseillers et autorité de surveillance

Organe de révision	PricewaterhouseCoopers S.A. Succursale de Genève Avenue Giuseppe-Motta 50 1211 Genève 2
Expert en prévoyance	Aucun, la Caisse n'a pas de passif actuariel.
Administration et comptabilité	Favona S.A. Rue de Saussure 6 1204 Genève
Global Custody	Lombard Odier & Cie Rue de la Corraterie 11 1204 Genève
Gérants de fortune	Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA Rue de la Corraterie 11 1204 Genève Vontobel Asset Management AG Bahnhofstrasse 3 8001 Zurich
Régisseur de l'immeuble	Besson Dumont Delaunay & Cie SA Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève
Affiliation auprès de l'autorité de surveillance	Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève.

1.6 Employeurs affiliés

Nombre d'employeurs variable d'une année à l'autre.

Les employeurs des bénéficiaires sont toutes les Organisations avec lesquelles l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (ci-après AIIIC) a conclu un accord, à savoir le secteur conventionné (Communautés Européennes, Organisations Coordonnées, Organisations de la famille des Nations Unies, OMD, Interpol, GUFs).

2 Bénéficiaires actifs et rentiers réassurés

2.1 Bénéficiaires actifs	<i>31.12.2013</i>	<i>31.12.2012</i>
Nombre de bénéficiaires	2711	2769
2.2 Rentiers réassurés	<i>31.12.2013</i>	<i>31.12.2012</i>
Nombre de rentiers	65	53

La Caisse propose aux bénéficiaires dans la tranche d'âge de 60 à 70 ans qui le souhaitent de souscrire à un système facultatif de rentes viagères au moment de leur retraite. A cet effet, la CPIC a conclu un contrat collectif de réassurance auprès des Rentes Genevoises, institution gérant entièrement le versement des rentes, garanties par la République et Canton de Genève, sur la base des primes uniques qui lui sont transférées irrévocablement par la Caisse à la retraite des bénéficiaires.

3 Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Plan en primauté des cotisations assurant des prestations conformes au but de la Caisse (cf point 1.1) et au règlement en vigueur (cf point 1.3).

3.2 Financement, méthodes de financement

La Caisse recueille :

- 1) les versements opérés d'ordre et pour compte des bénéficiaires par les employeurs qui ont conclu à cet effet un accord avec l'AIIIC, chaque accord fixant la contribution (part employeur / part interprète) en pourcentage de la rémunération ;
- 2) les contributions personnelles facultatives des bénéficiaires dans les limites fixées par le Conseil de Fondation.

Les avoirs de chaque bénéficiaire sont convertis en unité de capital. La valeur du capital est régulièrement estimée et divisée par le nombre d'unités existantes. Le capital de la Caisse peut être réparti entre un ou plusieurs segments distincts (cf point 4.2).

La rémunération du capital épargne représente la variation de la valeur nette d'inventaire (cf point 5.2).

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Aucune.

4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes sont présentés selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26, mais en tenant compte des spécificités de la CPIC (pas de passif actuariel).

4.2 Principes comptables et d'évaluation

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et des comptes d'exploitation et les principes d'évaluation sont régis, par analogie, par les dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) ainsi que l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

La fortune est gérée sur la base de trois portefeuilles ou segments: le segment « croissance » en euro (Segment A) dont l'objectif est le rendement à long terme, le segment « conservateur » en euro (Segment B), ouvert aux bénéficiaires de 55 ans et plus qui le souhaitent, dont le but est de préserver le capital retraite en limitant fortement les risques de volatilité à court terme et le segment « croissance » en francs suisses (Segment C), introduit le 1^{er} juin 2011 avec un prix d'émission fixé à CHF 100.00, ouvert à tous quelque soit l'âge, dont l'objectif est le rendement à moyen et long terme en francs suisses. La part est l'unité de capitalisation de la CPIC.

Les placements mobiliers de la fortune sont évalués mensuellement à la valeur de marché.

L'immeuble de la Caisse est évalué à la hausse ou à la baisse sur la base d'une estimation prévue à intervalle régulier en fonction d'une valeur de rendement. La dernière estimation indique une valeur de CHF 7'580'000.-.

L'immeuble fait partie des avoirs du segment « croissance » en euro (segment A).

La répartition du capital en valeur et en unités est la suivante :

Segment « croissance » en EUR (Segment A)	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Capital	218'742'582.70	216'856'872.08
Nombre d'unités	1'216'854	1'239'270
Valeur de la part	179.76	174.99
Variation annuelle en %	2.73%	8.55%
Segment « conservateur » en EUR (Segment B)		
Capital	17'531'139.88	16'284'451.18
Nombre d'unités	114'430	106'587
Valeur de la part	153.20	152.78
Variation annuelle en %	0.27%	3.29%
Segment « croissance » en CHF (Segment C)		
Capital	11'478'153.93	9'883'573.33
Nombre d'unités	132'193	111'688
Valeur de la part	86.83	88.49
Variation annuelle en %	-1.88%	5.71%

4.3 Monnaie de référence des placements (voir point 6.2)

Dès le 1^{er} janvier 2009, la monnaie de référence des placements est passée des francs suisses à l'euro en raison de la domiciliation de la grande majorité des bénéficiaires de la Caisse en zone euro. Le changement a été approuvé par le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle du canton de Genève le 18 mars 2008.

Le changement de référence a été décidé le 30.11.2007 par le Conseil de Fondation sur la base d'un rapport de recommandation des gestionnaires et a été confirmé par un nouveau rapport de ces derniers daté de février 2009.

La comptabilité est tenue en euro à partir du 1^{er} janvier 2009. Les comptes sont convertis en francs suisses conformément aux exigences légales. Les principes de conversion utilisés sont les suivants :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture, à savoir à 1.22534 au 31.12.2013 et à 1.20678 au 31.12.2012 ;
- les comptes de résultat en euro sont convertis au taux de clôture à l'exception des frais d'administration et des résultats nets des placements qui sont convertis au taux du jour ;
- les écarts de change sont enregistrés dans le compte de résultat.

5 Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurance

La Caisse offre la possibilité aux bénéficiaires de souscrire à leur charge à deux assurances collectives conclues directement entre la Caisse et deux compagnies d'assurances distinctes :

Helsana Assurance S.A. Assurance collective en cas d'accidents prévoyant des capitaux décès et invalidité ou invalidité seule.

PK Rück Assurance de groupe risque décès depuis le 01.01.2012.

Ces deux assurances sont indépendantes du capital de prévoyance constitué par les bénéficiaires auprès de la Caisse. Ces assurances sont facultatives.

5.2 Evolution et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

Actifs	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Solde au 1 ^{er} janvier	245'193'480.64	229'370'059.48
Cotisations des salariés	3'832'855.21	3'767'679.74
Contributions de l'employeur	6'742'998.69	6'773'186.66
Cotisations supplémentaires des salariés	1'589'834.69	1'490'789.38
Apports de libre passage	201'135.52	604'046.78
Prestations d'assurance collective B	0.00	0.00
Primes d'assurance collective A + B	-39'157.77	-43'632.47
Autres prestations réglementaires	-867'848.25	-559'940.25
Prestation en capital à la retraite	-8'019'004.73	-10'703'468.43
Prestation en capital au décès	-501'654.87	-223'730.37
Prestation de libre passage en cas de sortie	-4'392'198.96	-3'548'846.57
Mouvement de la période	-1'453'040.47	-2'443'915.53
Rémunération du capital-épargne	5'833'559.79	18'206'863.20
Ecart de conversion	-169'750.02	60'473.49
Total du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs	249'404'249.94	245'193'480.64

Le capital de prévoyance comprend les soutes de contributions des bénéficiaires non encore converties en unité de capital.

5.3 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Le Conseil de Fondation n'a pas recours à une expertise actuarielle, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

5.4 Degré de couverture selon article 44 OPP 2

Pas applicable, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Le Conseil de Fondation a défini la politique de placement et l'a consignée dans un règlement de placement (cf point 1.3). Ce règlement est établi dans l'esprit de l'article 71 de la LPP et des articles 49 à 59 de l'OPP2 (art. 60 OPP2 abrogé le 01.04.2009). Il complète les dispositions réglementaires de la CPIC.

Le Conseil de Fondation a désigné un Comité de gestion. Ce dernier a la responsabilité de l'exécution de l'administration de la fortune (cf point 1.5 concernant les gérants de fortune).

Rétrocessions:

LOAM: En date du 24 janvier 2014, Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA a confirmé par écrit qu'aucune rétrocession n'a été perçue durant l'exercice 2013.

Vontobel: En date du 23 janvier 2014 la Banque Vontobel SA a confirmé par écrit qu'aucune rétrocession n'a été perçue durant l'exercice 2013.

6.2 Extensions des limites de placement (art. 50 al.4 OPP 2)

Segment « croissance » en EUR (Segment A)

L'allocation stratégique ainsi que la limite maximum pour les monnaies étrangères dépasse largement le plafond maximum fixé par l'art. 55 OPP2. Ce dépassement se justifie néanmoins par le fait que la grande majorité (plus de 90%) des bénéficiaires de l'institution est basée hors de Suisse et qu'environ 80% de ces bénéficiaires résident dans la zone euro. Partant de ce constat, le Conseil de Fondation a décidé, sur recommandation des gestionnaires de fortune, de basculer la monnaie de référence des portefeuilles du franc suisse à l'euro à compter du 1^{er} janvier 2009, dans le but d'obtenir le meilleur alignement possible entre les prestations fournies par la caisse et la monnaie

de référence de la grande majorité des bénéficiaires. Un rapport détaillé sur les diverses étapes du passage à l'euro a été rédigé par la banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie en février 2009. Une stratégie de placement favorisant une pondération importante des investissements dans la monnaie de référence est conforme à la tolérance au risque de l'institution qui a été définie par le Conseil de Fondation.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Segment « conservateur » en EUR (Segment B)

Un rapport concluant établi par la banque Lombard Odier & Cie et soumis au Conseil de Fondation le 11 mai 2006 a démontré que, compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt actuels sur le marché obligataire, un élargissement de l'univers d'investissement, notamment dans des placements dits « alternatifs » tels que les Hedge Funds, permettrait une meilleure diversification des risques tout en améliorant l'espérance de rentabilité. Cette stratégie a été validée par le Comité de gestion de la Fondation selon procès-verbal du 30 novembre 2007 et approuvé par le Conseil de Fondation.

Depuis lors, l'art. 55 OPP2, autorise jusqu'à 15% de placements alternatifs (Hedge Funds, matières premières, private equity et infrastructure).

Le segment conservateur n'a pas été investi en Hedge Funds, en 2011, 2012 et 2013.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Segment « croissance en CHF » (Segment C)

Sur la base d'une recommandation émise par la banque Lombard Odier & Cie en mars 2011, le Conseil de Fondation a décidé d'introduire un segment croissance en francs suisses entré en vigueur le 1^{er} juin 2011. Cette décision a été validée par le Comité de gestion de la Fondation selon procès-verbal du 18 mars 2011.

Dans sa teneur du 1^{er} janvier 2009, l'OPP2 prévoit une limite de 15% pour l'ensemble des placements alternatifs, nouvellement inclus dans le catalogue de placements autorisés de l'art.53 OPP2. Conformément à l'art. 50 al.4 OPP2, cette disposition peut faire l'objet d'une extension de placement pour autant que les principes de sécurité et de répartition appropriée des risques soient respectés. Cette extension s'explique d'une part par le recours à des fonds d'allocation d'actifs, qualifiés d'alternatifs au regard de l'OPP2 mais largement diversifiés, soumis à une surveillance prudentielle (UCITS III) et permettant une liquidité quotidienne. Cette extension se justifie également par la nécessité de s'appuyer sur des actifs et des stratégies présentant des caractéristiques stabilisatrices et de diversification, tels que les matières premières.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Référence à l'euro

Dès le 1^{er} janvier 2009, la monnaie de référence des placements est passée des francs suisses à l'euro en raison de la domiciliation de la grande majorité des bénéficiaires de la Caisse en zone euro. Le changement a été approuvé par le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle du canton de Genève le 18 mars 2008.

Le changement de référence a été décidé le 30 novembre 2007 par le Conseil de Fondation sur la base d'un rapport de recommandation des gestionnaires et a été confirmé par un nouveau rapport de ces derniers daté de février 2009.

6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Pas applicable pour les placements mobiliers, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

Applicable uniquement pour l'immeuble de la Caisse.

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01	727'681.77	651'749.17
Attribution des fonds libres de l'exercice précédent	-116'122.93	0.00
Augmentation due au résultat d'exploitation	71'000.70	75'932.60
	<u>-45'122.23</u>	<u>75'932.60</u>
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12	<u>682'559.54</u>	<u>727'681.77</u>

La réserve de fluctuation de valeur a pour but la prise en compte d'une fluctuation de valeur de l'immeuble à long terme. Elle est calculée en fonction d'un budget de travaux à effectuer à moyen terme, budget estimé dans un rapport produit à intervalle régulier par la régie Besson Dumont Delaunay & Cie SA. La réserve est par conséquent alimentée en fonction de cette estimation et réduite ensuite de la valeur des travaux effectués. L'impôt sur la plus-value en cas de vente de l'immeuble est également pris en compte.

La réserve de fluctuation de valeur est tenue en francs suisses à partir de janvier 2010 et convertie mensuellement au cours euro de fin de mois. La différence de conversion est enregistrée dans le compte de résultat.

En 2013, la réserve de fluctuation a été utilisée pour des travaux de rénovations d'un appartement et pour la réfection des fenêtres de l'immeuble pour un total de CHF 128'784.30.

6.4 Présentation des placements par catégories des trois segments consolidés

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au	Total au
	31.12.2013	31.12.2012
	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	0.37%	0.40%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	1.08%	0.64%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	5.62%	1.70%
Total des liquidités et divers	7.07%	2.74%
Obligations en francs suisses	0.69%	0.86%
Obligations en EUR	34.15%	36.51%
Obligations en devises étrangères hors Euro	6.97%	6.35%
Total des obligations - (direct et indirect)	41.81%	43.72%
Actions suisses	6.47%	7.10%
Actions étrangères	20.69%	20.04%
Total des actions - (direct et indirect)	27.16%	27.14%
Immobilier et infrastructure	7.36%	7.67%
Immeuble – détention directe	2.49%	2.58%
Total immeuble	9.85%	10.25%
Métaux et matières premières	3.57%	6.29%
Hedge Funds	10.44%	9.86%
Placements collectifs et directs	99.90%	100.00%
Placements de dérivés	0.10%	0.00%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	76.94%	80.76%
Dérivés sur devises	12.47%	9.65%
Total placements en devises étrangères nets	89.41%	90.41%

6.4.1 Présentation des placements par catégories / Segment A

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au	Total au
	31.12.2013	31.12.2012
	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	0.34%	0.36%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	1.11%	0.65%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	5.08%	1.03%
Dérivés	0.00%	0.00%
Total des liquidités et divers	6.53%	2.04%
Obligations en francs suisses	0.80%	0.99%
Obligations en EUR	33.99%	36.21%
Obligations en devises étrangères hors Euro	8.03%	7.32%
Total des obligations - (direct et indirect)	42.82%	44.52%
Actions suisses	7.53%	8.19%
Dérivés	0.00%	0.00%
Actions étrangères	24.09%	23.11%
Total des actions - (direct et indirect)	31.62%	31.30%
Immobilier et infrastructure	7.80%	8.10%
Total immeuble	7.80%	8.10%
Fonds de placement Mix OPP 2	0.00%	0.00%
Produits structurés	0.00%	0.00%
Métaux et matières premières	4.16%	7.25%
Dérivés	0.00%	0.00%
Hedge Funds	6.94%	6.79%
Dérivés	0.00%	0.00%
Placements collectifs et directs	99.87%	100.00%
Placements de dérivés	0.13%	0.00%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Placements sous gestion	97.18%	97.11%
Immeuble – détention directe	2.82%	2.89%
Fortune segment A	100.00%	100.00%
Total placements alternatifs	10.79%	13.64%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	79.97%	86.62%
Dérivés sur devises	13.49%	10.13%
Total placements en devises étrangères nets	93.46%	96.75%

Dès le 21.02.2012, les limites de placement sont les suivantes (à l'exception de l'immeuble en détention directe):

Catégories de placement	Poids neutres	min./max.
Placements traditionnels		
Liquidités et court terme en euro Obligations en euro Obligations en devises hors euro Obligations des pays émergents Actions suisses Actions européennes (ex-Suisse) Actions globales (ex-Europe)	85%	0 - 100%, dont max 50% en lettres de gage
		0 - 50%
Immobilier	5%	0 - 10%
Placements alternatifs		
Placements en stratégies alternatives Matières premières Infrastructure	10%	0 - 25%
Tous les placements		
Total Placements libellés en euro, y compris les placements libellés en autres monnaies avec une couverture du risque de change		40 - 100%

6.4.2 Présentation des placements par catégories / Segment B

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au 31.12.2013	Total au 31.12.2012
	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	1.11%	1.24%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.04%	0.03%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	17.91%	12.07%
Total des liquidités et divers	19.06%	13.34%
Obligations en EUR	70.37%	76.94%
Obligations en devises étrangères hors Euro	1.07%	0.00%
Total des obligations - (direct et indirect)	71.44%	76.94%
Immobilier - détention indirecte	9.48%	9.75%
Total immeuble	9.48%	9.75%
Contrats de change à terme	0.02%	-0.03%
Placements collectifs et directs	99.98%	100.03%
Placements de dérivés	0.02%	-0.03%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	89.35%	76.93%
Dérivés sur devises	7.93%	9.14%
Total placements en devises étrangères nets	97.28%	86.07%

Dès le 1^{er} juillet 2010 les limites de placement sont les suivantes :

Catégorie de placement	Allocation stratégique		
	Neutre	Min.	Max.
Placements traditionnels			
Liquidités et court terme en EUR	20%	0%	70%
Obligations en EUR	80%	0%	100%
Obligations en autres devises (hors EUR)	0%	0%	20%
Immobilier	0%	0%	10%
Placements alternatifs			
Infrastructure	0%	0%	5%
Hedge Funds	0%	0%	5%
Total	100%		

6.4.3 Présentation des placements par catégories / Segment C

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au	Total au
	31.12.2013	31.12.2012
	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	0.16%	0.21%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	2.77%	1.80%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	0.02%	0.00%
Total des liquidités et divers	2.95%	2.01%
Fonds de placement	97.05%	97.99%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	0.02%	0.00%
Dérivés sur devises	0.00%	0.00%
Total placements en devises étrangères nets	0.02%	0.00%

Dès le 21.02. 2012, les limites de placement sont les suivantes :

Catégorie de placement	Limites de placement
	Min - Max
Placements traditionnels	
Liquidités et placement à court terme Obligations et autres créances à moyen et long termes	0 - 100%, dont max 50% en lettres de gage
Actions suisse et étrangères cotées en bourse	0 - 50%
Immobilier situé en Suisse et à l'étranger	0 - 30%, dont max 10% en immobilier situé à l'étranger
Placements alternatifs	
Placements en stratégies alternatives Matières premières	0 - 25%
Tous les placements	
Placements libellés en monnaies autres que CHF sans couverture du risque de change	0 - 30%

Les placements comprennent des investissements dans deux fonds. Le placement le plus conséquent, 91% du segment C, respecte les limites définies par l'OPP2. Le deuxième fonds, 6% du segment C, est à considérer comme un placement alternatif. Par conséquent, les limites telles que définies dans le règlement de placement sont respectées.

6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Segment A

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2013</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	11'250'000.00		
VENTE	CHF	-13'898'250.00	19.03.14	-98'636.88
ACHAT	EUR	2'307'232.26		
VENTE	JPY	-305'000'000.00	19.03.14	201'115.76
ACHAT	EUR	4'564'091.82		
VENTE	USD	-6'100'000.00	19.03.14	138'358.82
ACHAT	EUR	10'641'833.54		
VENTE	CHF	-13'000'000.00	17.03.14	26'796.64
ACHAT	EUR	7'367'423.22		
VENTE	CHF	-9'000'000.00	17.03.14	18'551.52
				<u>286'185.86</u>
Compte de marge USD				8'461.01
Total des contrats de devises à terme				<u><u>294'646.87</u></u>

Segment A

Inventaire des positions futures

<i>Sous-jacent</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Cours</i>	<i>Valeur Contrat 31.12.2013</i>	<i>Valeur de remplacement 31.12.2013</i>
				<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SMI FUTURE, échéance : 03.2014	CHF	-250	8'112.0000	-1'655'051	-58'759.20
S&P 500 E-MINI, échéance : 03.2014	USD	-750	1'841.0000	-1'001'898	-36'979.35
Total instruments financiers dérivés				-2'656'949.00	-95'738.55

Segment A

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2012</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	11'250'000.00		
VENTE	CHF	-13'582'125.00	15.03.13	-8'338.86
ACHAT	EUR	9'862'232.20		
VENTE	USD	13'000'000.00	15.03.13	7'452.20
ACHAT	EUR	3'822'596.21		
VENTE	USD	-5'000'000.00	14.03.13	32'246.21
ACHAT	EUR	4'136'911.28		
VENTE	CHF	-5'000'000.00	14.03.13	-7'624.22
ACHAT	EUR	6'614'766.33		
VENTE	CHF	-8'000'000.00	14.03.13	-16'490.47
				7'244.86
Compte de marge USD				6'826.70
Total des contrats de devises à terme				<u>14'071.56</u>

Inventaire des positions futures

<i>Sous-jacent</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Cours</i>	<i>Valeur Contrat</i>	<i>Valeur de remplacement</i>
				<i>31.12.2012</i>	<i>31.12.2012</i>
				<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SMI FUTURE, échéance: 03.2013	CHF	-510	6'750.0000	-2'852'633.00	44'796.89
EURO STOXX50 FUTURE, échéance: 03.2013	EUR	-1'330	2'615.0000	-3'477'950.00	50'540.00
S&P 500 E-MINI, échéance: 03.2013	USD	-2'000	1'420.000	-2'154'205.00	19'038.92
T-NOTE 10YR FUTURE, échéance: 03.2013	USD	3'500'000	132.7813	3'525'117.00	-18'251.95
GILT GUTURE: échéance: 03.2013	USD	2'100'000	118.9200	3'079'011.00	8'803.09
Total instruments financiers dérivés				-1'880'660.00	104'926.95

Segment B

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2013</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	1'391'239.45		
VENTE	CHF	-1'700'000.00	17.03.14	3'119.24
Total des contrats de devises à terme				3'119.24

Segment B

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2012</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	1'487'920.69		
VENTE	CHF	-1'800'000.00	14.03.13	-4'112.09
Total des contrats de devises à terme				-4'112.09

Dans le cadre de son approche de gestion pilotée par le risque, la banque Lombard Odier & Cie (ci-après LO) applique une couverture systématique des investissements en monnaies étrangères : en effet, le risque de change n'étant pas rémunéré à long-terme (contrairement aux expositions en actions et obligations), il est judicieux de protéger la fortune de ces fluctuations. Ainsi, des ventes à termes de devises sont faites régulièrement, à hauteur de la valeur des positions-titres sous-jacentes. Si la devise étrangère se déprécie contre l'euro, cette vente à terme se solde par un gain. En revanche, si la devise étrangère s'apprécie, la vente à terme se solde par une perte. D'autre part, la banque LO utilise des contrats futures sur obligations et actions à des fins d'allocation tactique. Ainsi la banque LO vend des contrats futures afin de réduire l'exposition à une classe d'actifs (actions, obligations) et elle en achète afin d'augmenter notre exposition. Les transactions sur futures permettent une gestion dynamique des expositions à moindre frais comparé à l'achat et la vente de titres ou de fonds.

6.6 Valeur de marché des titres prêtés

A la date du bilan, la Caisse n'a pas de titres prêtés.

6.7 Explications du résultat net des placements Consolidée

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	2.04	2.49
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-2'636.26	-2'144.51
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-330'495.19	116'239.28
Résultat net sur liquidités	-333'129.41	114'097.26
Intérêts	0.00	764.50
Résultat net sur placements monétaires en devises étrangères	0.00	764.50
Intérêts	1'264'403.65	1'559'761.58
Résultat réalisé	282'410.23	1'318'439.36
Résultat non réalisé	-784'263.52	840'881.68
Rendement TER	445'833.00	-
Résultat net sur obligations	1'208'383.36	3'719'082.62
Dividendes	492'727.86	500'379.54
Résultat réalisé	1'882'374.97	933'046.33
Résultat non réalisé	2'815'375.58	3'563'011.60
Rendement TER	237'085.00	-
Résultat net sur actions	5'427'563.41	4'996'437.47
Dividendes	2'308'439.22	1'489'184.76
Résultat réalisé	823'022.12	6'156'587.66
Résultat non réalisé	-1'497'619.83	3'469'159.75
Rendement TER	452'625.00	-
Résultat net sur fonds de placement	2'086'466.51	11'114'932.17
Produits	439'607.98	443'421.45
Charges	-127'167.49	-111'181.97
Variation de la valeur sur immeuble (effet de change)	-95'139.84	36'790.14
Résultat net sur immeubles	217'300.65	369'029.62
Résultat sur contrats de devises à terme	689'131.47	193'222.91
Résultat réalisé sur autres dérivés	-930'578.40	-1'379'985.30
Résultat non réalisé sur autres dérivés	-200'665.50	302'820.25
Rendement TER	5'666.00	-
Résultat net sur opérations de dérivés	-436'446.43	-883'942.14
Rétrocessions reçues	5'897.27	1'854.79
Commission de gestion	-327'407.81	-338'003.77
Droits de garde	-175'808.57	-177'555.14
Frais TER	-1'141'209.00	-
Frais d'administration de la fortune	-1'644'425.38	-515'558.91
Résultat net des placements	6'531'609.98	18'916'697.39

6.7.1 Explications du résultat net des placements Segment A

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	0.00	0.00
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-2'636.26	-2'118.72
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-326'844.81	112'798.79
Résultat net sur liquidités	-329'481.07	110'680.07
Intérêts	928'871.60	1'240'817.35
Résultat réalisé	322'974.81	1'352'749.20
Résultat non réalisé	-536'964.57	712'155.88
Rendement TER	439'474.00	-
Résultat net sur obligations	1'154'355.84	3'305'722.43
Dividendes	492'727.86	500'379.54
Résultat réalisé	1'882'374.97	933'046.33
Résultat non réalisé	2'815'375.58	3'563'011.60
Rendement TER	237'085.00	-
Résultat net sur actions	5'427'563.41	4'996'437.47
Dividendes	2'061'560.52	1'249'133.93
Résultat réalisé	772'304.44	6'112'773.37
Résultat non réalisé	-1'284'599.50	2'986'546.58
Rendement TER	313'440.00	-
Résultat net sur fonds de placement	1'862'705.46	10'348'453.88
Produits	439'607.98	443'421.45
Charges	-127'167.49	-111'181.97
Variation de la valeur sur immeuble (effet de change)	-95'139.84	36'790.14
Résultat net sur immeubles	217'300.65	369'029.62
Résultat sur contrats de devises à terme	664'599.70	200'118.16
Résultat réalisé sur autres dérivés	-930'578.40	-1'379'985.30
Résultat non réalisé sur autres dérivés	-200'665.50	302'820.25
Rendement TER	5'666.00	-
Résultat net sur opérations de dérivés	-460'978.20	-877'046.89
Rétrocessions reçues	5'897.27	1'854.79
Commission de gestion	-279'987.83	-290'717.46
Droits de garde	-153'823.44	-158'403.95
Frais TER	-995'665.00	-
Frais d'administration de la fortune	-1'429'476.27	-449'121.41
Résultat net des placements Segment A	6'447'887.09	17'806'009.96

6.7.2 Explications du résultat net des placements Segment B

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	0.00	0.00
Intérêts débiteurs sur comptes courants	0.00	0.00
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-1'009.98	3'537.99
Résultat net sur liquidités	-1'009.98	3'537.99
Intérêts	0.00	764.50
Résultat net sur placements monétaires en devises étrangères	0.00	764.50
Intérêts	335'532.05	318'944.23
Résultat réalisé	-40'564.58	-34'309.84
Résultat non réalisé	-247'298.95	128'725.80
Rendement TER	6'359.00	-
Résultat net sur obligations	54'027.52	413'360.19
Dividendes	32'831.55	39'915.27
Résultat réalisé	35'328.20	38'831.10
Résultat non réalisé	3'769.59	131'375.99
Rendement TER	73'840.00	-
Résultat net sur fonds de placement	145'769.34	210'122.36
Résultat sur contrats de devises à terme	24'531.77	-6'895.25
Résultat net sur opérations de dérivés	24'531.77	-6'895.25
Commission de gestion	-29'786.06	-29'275.96
Droits de garde	-13'400.75	-11'730.88
Frais TER	-80'199.00	-
Frais d'administration de la fortune	-123'385.81	-41'006.84
Résultat net des placements Segment B	99'932.84	579'882.95

6.7.3 Explications du résultat net des placements Segment C

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Intérêts débiteurs sur comptes courants	0.00	-25.79
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-100.20	30.50
Résultat net sur liquidités	-100.20	4.71
Dividendes	214'047.15	200'135.56
Résultat réalisé	15'389.48	4'983.19
Résultat non réalisé	-216'789.92	351'237.18
Rendement TER	65'345.00	-
Résultat net sur fonds de placement	77'991.71	556'355.93
Commission de gestion	-17'633.92	-18'010.35
Droits de garde	-8'584.38	-7'420.31
Frais TER	-65'345.00	-
Frais d'administration de la fortune	-91'563.30	-25'430.66
Résultat net des placements Segment C	-13'671.79	530'929.98
Résultat net des placements du compte de Direction	-2'538.16	-125.51
Résultat net des placements	6'531'609.98	18'916'697.39

6.8 Frais de gestion de la fortune

La Commission de haute surveillance a émis une directive pour la présentation des frais de gestion de la fortune à la date du bilan, selon les prescriptions de l'article 48a alinéa 3 OPP2. Cette directive prend effet pour les exercices comptables ouverts dès le 1^{er} janvier 2013. Ces frais de gestion des fonds de placement (frais TER) ont toujours existé. Du fait de la directive de la Commission de haute surveillance, ces frais sont désormais présentés dans les comptes.

Jusqu'au 31 décembre 2012, les rendements des parts de placements collectifs détenus par la CPIC ont été comptabilisés dans les comptes à leur valeur nette. Cela découlait du fait que la valeur d'inventaire de telles parts était calculée après prélèvement de tous les frais internes du placement collectif, dont le total correspond au TER. Dorénavant, ces frais doivent être comptabilisés par la CPIC, avec en contrepartie une augmentation correspondante du rendement de la part du placement collectif concerné, c'est-à-dire à la valeur brute, avant prélèvement des frais internes selon le TER.

	31.12.2013
	<i>EUR</i>
<hr/>	
Frais de gestion de la fortune selon compte d'exploitation	503'216.38
Frais de gestion pour les titres dont le TER est connu	1'141'209.00
Total des frais de gestion de fortune comptabilisés	1'644'425.38
Placements transparents	247'536'598
Placements dont le TER est non connu (selon détail ci-dessous)	2'615'690
Total des placements	250'152'288
Taux de transparence en matière de frais	98.95%

Liste des titres dont le TER est non connu (non publié ou non accessible lors de l'établissement des comptes)

<i>ISIN</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Nom du produit</i>	<i>Volume</i>	<i>Valeur de marché</i>	<i>Segment</i>
					<i>EUR</i>
JP3027630007	Nomura Holdings Inc	TOPIX EXCHANGE TRADED FD	250'000.00	2'291'709.00	A
LU0384406327	Vontobel Holding AG	VONTOBEL FUTURE RES I CAP	1'643.24	323'981.00	A
LU0251280367	BNP Paribas SA	BNPPL1 BD WLRD EMER I USD	0.00	-	A

Pourcentage des frais de gestion de la fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation par rapport au total des placements transparents en matière de frais 0.66%

Le Conseil de fondation a analysé la pondération de ces placements et confirmé sa politique de placements.

7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Liquidités et placements sur le marché monétaire

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Caisse	316.02	426.36
Chèques postaux	5'847.35	4'531.41
Avoirs en banques à vue	13'627'552.18	6'708'112.79
Compte de marge	8'461.01	29'620.05
Placements monétaires en devises étrangères	5'618'577.88	1'570'615.72
Total liquidités et placements marché monétaires	<u>19'260'754.44</u>	<u>8'313'306.33</u>

7.2 Créances

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
PK Rück	493.67	501.26
Helsana Assurances SA (collective A)	891.45	0.00
Autres créances	941.04	624.65
Total créances	<u>2'326.16</u>	<u>1'125.91</u>

7.3 Compte de régularisation actif

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Loyers à recevoir	2'986.93	4'068.68
Impôts anticipés à récupérer	308'771.46	175'986.67
Intérêts courus	606'927.24	716'542.94
Dividendes à recevoir	10'913.35	8'423.09
Autres postes	0.00	632.68
Total compte de régularisation actif	<u>929'598.98</u>	<u>905'654.06</u>

7.4 Dettes

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Bénéficiaires sortants en attente de paiement	650'201.36	143'963.86
Helsana Assurances SA (collective A)	0.00	286.66
Total dettes	<u>650'201.36</u>	<u>144'250.52</u>

7.5 Compte de régularisation passif

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Frais d'administration à payer	60'658.02	76'534.25
Versements reçus mais non attribués	65'645.50	36'333.24
Autres postes	81'065.63	73'968.10
Total compte de régularisation passif	207'369.15	186'835.59

7.6 Provisions générales

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Provision communication	13'361.34	0.00
Droits d'entrée fixe (max. CHF 100'000.00)	81'610.00	82'865.15
Droits d'entrée en excédent	42'535.70	39'771.61
Total provisions générales	137'507.04	122'636.76

Cette provision est à disposition du Conseil de Fondation en cas d'événements extraordinaires.

Le montant des droits d'entrée fixe est libellé en francs suisses (max CHF 100'000); le montant des droits d'entrée en excédent est, quant à lui, comptabilisé en euro.

Remarque:

- Nouvelle répartition comptable des Droits d'entrée (fixe / en excédent) depuis le 01.01.06.
- Création en 2013 d'une provision pour communication d'un montant de CHF 25'000. Cette provision a été partiellement utilisée au cours de l'exercice 2013 pour la réalisation d'une brochure informative.

7.7 Autres produits

	31.12.2013 EUR	31.12.2012 EUR
Produits extraordinaires	37'548.39	3'689.40
Autres revenus	29'410.97	37'537.64
Total autres produits	66'959.36	41'227.04

Remarque:

- Autres revenus: inclut les produits de secrétariat et la participation aux frais administratifs des Rentés Genevoises

7.8 Autres frais

	31.12.2013	31.12.2012
	EUR	EUR
Participation aux frais généraux	0.00	-41.20
Frais extraordinaires	0.00	257.05
Autres frais	0.00	315.43
Total autres frais	0.00	531.28

7.9 Frais d'administration

	31.12.2013	31.12.2012
	EUR	EUR
Salaires et charges sociales	214'780.64	198'566.69
Frais bancaires	889.55	810.39
Honoraires de comptabilité	278'880.49	285'100.20
Honoraires organe de révision	29'839.89	31'545.42
Honoraires Service de surveillance des Fondations	4'929.20	3'413.88
Honoraires divers	9'549.81	8'861.46
Fournitures de bureau	1'455.90	795.05
Frais informatiques	21'060.00	15'721.12
Frais de bureau, ports, téléphones	30'969.76	28'959.21
Frais d'imprimerie	20'838.23	16'604.05
Frais de voyage et de représentation	6'678.15	8'488.35
Frais de location	23'102.59	23'542.55
Indemnités du Conseil de Fondation	51'034.63	52'188.97
Total frais d'administration	694'008.84	674'597.34

Les frais d'administration sont exclusivement en francs suisses. Le total des frais d'administration 2012 était de CHF 812'922.14, celui de 2013 est de CHF 854'830.49.

8 Demandes de l'autorité de surveillance

Les comptes de l'exercice précédent ont été validés par l'autorité de surveillance sans remarque particulière.

9 Autres informations relatives à la situation financière

Aucune information particulière à signaler.

10 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucune information particulière à signaler.

IVd Fiche technique au 31 décembre 2013

(ne fait pas partie des comptes annuels)

Adresse de l'immeuble	:	22, rue Merle-d'Aubigné
Surface en m ²	:	659 m ²
Nombre d'appartement – pièces	:	10 appartements de 3 pièces 15 appartements de 4 pièces 5 appartements de 5 pièces 1 appartement de 5,5 pièces 1 appartement de 6,5 pièces 1 arcade de 150 m ² 1 dépôt de 42 m ² au sous-sol 1 dépôt de 375 m ² au rez
Montant des loyers	:	Fr. 551'796.00
Année de construction	:	1973
Date d'achat	:	janvier 1980
Date de sortie du régime HLM	:	1996
Dates et montants gros travaux	:	<i>Année 1994</i> Réfection de l'étanchéité SARNAFIL de la toiture plate Fr. 82'600.00 <i>Année 1997</i> Réfection de la peinture de la cage d'escaliers Fr. 17'900.00 <i>Année 1999</i> Réhabilitation des façades (traitement de la carbonatation, peinture des fonds de façades et fenêtres (faces ext.), pose de ferblanterie). Remplacement des stores. Réfection étanchéité, isolation, ferblanterie de la terrasse de l'attique Fr. 416'000.00 <i>Année 2004</i> Travaux de galandage Fr. 9'700.00 Remise à niveau appartement 51 Fr. 44'000.00

	: Année 2006		
	Ascenseur	Fr.	13'595.00
	: Année 2008		
	Chaufferie		
	mise en conformité	Fr.	85'000.00
	: Année 2009		
	RAS		
	: Année 2010		
	Peinture hall d'entrée	Fr.	2'200.00
	: Année 2011		
	Remise aux normes		
	de l'abri	Fr.	6'385.00
	: Année 2013		
	rénovation partielle apt No 14	Fr.	9'113.75
	rénovation complète apt No 16	Fr.	35'158.45
	remplacement fenêtres acompte	Fr.	93'625.85
Valeur comptable de l'immeuble	:	Fr.	7'580'000.–
Hypothèque	:		0.–
Fonds propres investis	:	Fr.	7'580'000.–
Rendement brut	:	Fr.	551'796.000 (7.27%) (551'796.00/7'580'000.00 = 7.27%)
Rendement net (avant impôts)	:	Fr.	410'718.00 (5.41%) (410'718.00/7'580'000.00 = 5.41%)
Impôts	:		Payé directement par le propriétaire.
Provision pour gros travaux	:	Fr.	87'000.00
Provision pour impôt sur la plus-value	:	Fr.	356'440.00

Commentaire:

Il est prévu une provision pour gros travaux inchangée, les travaux de remplacement des fenêtres réalisés sur l'exercice 2014 sont financés par le débit du compte réserve pour gros travaux.

Un acompte de Fr. 93'625.85 a été versé en novembre 2013, pour la commande des nouvelles fenêtres de l'immeuble, les travaux ayant débutés en janvier 2014.

Deux appartements ont été rénovés, l'un partiellement et l'autre complètement en 2013.

Genève, le 13 février 2014

Thierry de HAAN

V. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation privée caisse de prévoyance des interprètes de conférence (CPIK), comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié :

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance ;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Nicolas Biderbost

Expert-réviseur

Réviseur responsable

Ludovic Derenne

Expert-réviseur

Genève, le 19 mars 2014

VI. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Jacques-André SCHNEIDER, Président
p/a CPIC

Monsieur Daniel ANDRÉ, Vice-Président

+32-2 343 84 68
daniel.andre@skynet.be

Madame Agnes PERROT

+41-79 212 8962
agnes.perrot@bluewin.ch

Madame Anne-Marie ARBAJI-SFEIR

+33-1 47 68 16 92
Amarbaji@aol.com

Madame Dominique BAZ

+41-22 346 13 14
baz.lindahl@dbmail.com

Composition du secrétariat

Madame Anne MORNAL-NASSRALAH
Madame Monique PARATTE
Madame Jacqueline VICARIO-LOCCI, Directrice

ADRESSE DE LA CPIC

Rue du Stand 51
Case postale 5683
CH-1211 GENÈVE 11
Téléphone : +41-22 310 59 20 (matin seulement)
Télécopie : +41-22 310 59 28
E-mail : cpic@cpic.ch
Internet : <http://www.cpic.ch>

ADRESSE BANCAIRE CPIC

Bénéficiaire: CPIC
Compte du bénéficiaire (IBAN): CH4308760000008569100
Banque du bénéficiaire: LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH & CIE
Swift code LOCYCHGG
Clearing 8760
Réf.: « Pour compte individuel I au nom de »

Caisse de **P**révoyance des **I**nterprètes de **C**onférence

Rue du Stand 51 • Case postale 5683 • CH-1211 GENÈVE 11

Tél.: +41-22 310 5920 • Fax: +41-22 310 5928

e-mail: cpic@cpic.ch • internet: www.cpic.ch